



L'écho de Saint-Pierre de Rivière

Mai 2024

SOMMAIRE

Santé - Sécurité

- La défense incendie de notre commune.

Travaux

- La transformation de l'école de Saint-Pierre-de-Dessus : avancement du projet.
- Les travaux sur notre commune.
- Suppression prochaine des lignes téléphoniques en cuivre.
- La visite du Préfet le 21 mars dernier.

Urbanisme et environnement

- L'adressage de notre commune.
- Du côté de la Communauté d'Agglomération : le PLUI.
- SPECTOM : Mes déchets, mon budget, ça va changer.

Vie sociale

- Le recensement de la population de Saint-Pierre-de-Rivière : tendances à la hausse !

Les talents de St-Pierre-de-Rivière

- Anne Landes : l'Auberge de la Barguillère ou la fabrique des petits bonheurs !

Directeur de rédaction
Le Maire : Véronique Rumeau
Comité de rédaction
L'équipe municipale

EDITORIAL

Chers administrés,

C'est toujours avec bonheur que je vous retrouve à travers cet édito. Cette année encore sera marquée par une dynamique soutenue des projets et des réalisations.

La réhabilitation de l'école de St Pierre de Dessus en salle multi-activités et maison de la Barguillère est en cours de réalisation. Le réseau pluvial, la voirie de Fouchard et les travaux au chemin des Cimes sont achevés avec le concours de la Communauté d'Agglomération.

La reprise des sols à l'école de St Pierre du bas sera réalisée en juillet 2024.

L'adressage est en cours.

La commune s'est engagée à réaliser les diagnostics de performance énergétique sur l'ensemble de ses logements avec le concours de la Communauté d'Agglomération. Cette opération sera réalisée sur plusieurs années.

La municipalité a été fière de recevoir Monsieur le Préfet, Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Députée pour leur présenter le village, ses projets et sa principale richesse : le tissu associatif.

Monsieur Bertoux a remercié chaleureusement l'ensemble des acteurs de cette journée, le conseil municipal, les associations et les entreprises pour l'accueil, la convivialité et le travail. Il a souligné la vitalité de St Pierre.

Souhaitant vous retrouver pour échanger à l'occasion des élections européennes du 9 juin et des différentes manifestations, feu de la St Jean, fête du village...

Je reste à votre écoute et suis disponible à la mairie sur rendez-vous.

Bien cordialement.

Le Maire
Véronique Rumeau

Santé et sécurité

La défense incendie de notre commune.

La défense incendie de la commune est assurée par 9 bornes incendie réparties sur son territoire à des endroits permettant d'en couvrir la quasi-totalité.

Sur certaines zones le débit des canalisations d'approvisionnement en eau est insuffisant et ne permet pas d'installer d'autres bornes.

Il est alors nécessaire d'investir dans une bache incendie, citerne souple de réserve d'eau accessible aux camions de pompiers.

Fin 2024 une bache a été installée route du Pesquié de manière à protéger cette zone excentrée et boisée. Une convention avec le propriétaire d'un terrain a permis l'installation à un endroit adapté et validé par le SDIS. L'achat du matériel, les travaux de terrassement et d'installation ont été financés par la commune le département et l'état, et sont maintenant terminés (voir photos).

Ne reste plus que la visite de réception du SDIS pour homologuer ce nouveau site de défense incendie, indispensable à sécuriser cette zone et ses habitations.



Travaux

La transformation de l'école de Saint-Pierre-de-Dessus : avancement du projet

Depuis déjà 6 mois le chantier de réhabilitation se poursuit. Les réunions de concertation organisées chaque semaine confirment la qualité des travaux effectués par les entreprises et le choix des options arrêtées par l'équipe en charge du suivi. Tout a été fait pour conserver au bâtiment sa dimension patrimoniale tout en lui conférant une modernité compatible avec les usages auxquels il sera désormais destiné.

Aujourd'hui les façades, les murs de clôture, les toitures et les boiseries extérieures sont finalisés et le traitement de la cour et des accès sur la rue sont en cours avant la mise en place d'une signalétique moderne et respectueuse de l'existant.

La place est désormais libre pour les entreprises chargées des finitions et pour l'aménagement des équipements des salles d'activités, des sanitaires et des annexes techniques.

La visite du hameau de Saint-Pierre du Dessus effectuée le 21 mars dernier avec les représentants de l'Etat (cf. Article) a ainsi permis de reconnaître l'intérêt patrimonial de cette réalisation au cœur de ce hameau chargé d'histoire. **Rappel historique :**

L'école de filles de Saint- Pierre de Rivière est créée en mars 1873. Un premier projet est dressé cette même année mais il faudra attendre 1890 pour que le projet de construction soit relancé. L'adjudication est faite en 1892 et les travaux terminés en 1893 puis confortés en 1899 par des travaux d'assainissement.



Les travaux sur notre commune

Pour rappel ce début d'année aura aussi été marqué par une intervention spectaculaire avec la suppression de l'ancienne station de traitement des eaux usées à l'arrière de la salle Mille-clubs libérant un nouvel espace à proximité de L'Arget.

Son réaménagement demeure contraint par sa particularité puisque ce lieu est situé en zone inondable mais il ouvre aussi une superbe perspective sur l'Arget. A suivre...



En outre, comme prévu, une nouvelle tranche de travaux a été engagée sur le hameau de Fouchard et celui du chemin des Cimes avec le soutien technique des services de la communauté d'agglomération.

Sur ces sites connus pour leur accessibilité difficile, pour les nuisances induites par le ruissellement, les écoulements issus des gouttières ou par l'absence d'assainissement, d'importants travaux se terminent. Tous participent aussi à l'embellissement de ces lieux et surtout à leur accessibilité compte tenu de leurs particularités topographiques et de l'étroitesse des rues.

Notons que la réussite de ces chantiers, fruits de l'implication du personnel technique communal, de la commune et de la Communauté d'Agglomération pour faciliter l'intervention des entreprises, tiendra aussi à la contribution à venir des riverains pour mettre en conformité leur assainissement individuel et mieux entretenir leurs limites végétalisées.

S'il n'est pas possible de tous les mentionner, ce tableau ne serait incomplet si l'on ignorait les multiples travaux engagés sur les divers bâtiments propriétés de la commune (école, logements en locations, mairie et autres espaces publics). Ces interventions, discrètes mais nombreuses, améliorent et sécurisent ces lieux souvent sensibles, utilisés par les administrés.

Signalons par ailleurs, que notre commune adhère désormais au service d'économies partagées mis à disposition par la communauté d'agglomération et s'est portée candidate pour la réalisation d'un diagnostic énergétique (DPE) sur les logements formant continuité avec ceux de la Mairie. Une analyse et un suivi de nos dépenses en matière d'énergie sur l'ensemble des bâtiments propriété de la commune est également en cours aux bons soins d'un thermicien afin de rechercher d'éventuelles économies sur notre budget affecté au chauffage ou à l'éclairage public.

Suppression prochaine des lignes téléphoniques en cuivre

Orange a prévenu les communes concernées, dont Saint-Pierre-de-Rivière, de la fermeture du réseau téléphonique utilisant des câbles en cuivre.

Et le 31 janvier 2027, toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange, devront avoir été résiliées par chaque opérateur.

Aussi, les fournisseurs d'accès internet, prendront contact avec leurs clients concernés, pour les accompagner vers une offre de substitution. Le Département prend à sa charge cet accompagnement.

Avant la suppression « du service cuivre », il y aura identification des foyers à accompagner, et des études au cas par cas seront réalisées par une équipe de techniciens du département, mobilisée pour déterminer les travaux à réaliser. Seule la partie située sur le domaine privé est à la charge des particuliers.

Les personnes qui le souhaitent peuvent dès maintenant demander l'installation de la fibre, déjà disponible dans la commune et ainsi ne seront pas impactés par la suppression des lignes téléphoniques en cuivre.



La visite du préfet le 21 mars 2024

Le préfet Simon Bertoux, le sous-préfet et secrétaire général Jean-Philippe Dargent ont répondu présent à l'invitation de madame le maire pour un après-midi studieux.

Après les mots de bienvenue, elle a présenté aux représentants de l'État la commune de Saint-Pierre, qui « s'est attachée au respect de la ruralité » : école, service postal, commerces, cabinet paramédical, multiservices, boulangerie, coiffeur, station-service, garage, artisans, professions libérales, associations, etc.

La visite du préfet (suite)

Elle a également souligné l'attachement à l'Agglo Foix-Varilhes et ses 42 communes, la mise en place de huit navettes journalières vers Foix du lundi au samedi, et mis en avant le projet de réhabilitation de l'école, ainsi que la sécurisation de la traversée du village et l'aménagement de la place de la mairie.

Tour à tour, Josy Estèbe, présidente des Cœurs Battants, a présenté son association de 240 adhérents aux activités diverses, avant de laisser Nathalie, cheffe de chœur, donner le la aux 30 choristes.

Jean-Claude Rivère, président de Barguillère Sports loisirs (340 adhérents), a donné le ton et la liste des activités sportives, culturelles et conviviales.



Avant de lever le verre de la convivialité, Véronique Rumeau a offert la médaille du village à Messieurs le préfet et le sous-préfet, ainsi qu'un cadre d'un site ariégeois, œuvre de l'atelier « Terre de Sienne ». Sensible à ce geste, le représentant de l'état soulignait la vitalité des associations du village et se réjouissait de ce dynamisme avant de participer au buffet partagé.



Le groupe s'est ensuite rendu à Saint-Pierre-de-Dessus sur le chantier de réhabilitation de l'école, en cours de travaux pour être réhabilitée en salle multi-activités et maison de la Barguillère. A suivi une présentation des travaux sur les réseaux par un technicien du SMDEA. Direction enfin Jean de Gaillard pour une présentation des réseaux sous toutes leurs formes, traverse de Saint-Pierre, école maternelle, cabinet paramédical...

Adressage, remise en état des sols à l'école, mise en conformité énergétique de la totalité des huit logements sociaux, rénovation énergétique du club house et de la salle polyvalente, aménagement du cimetière et de la place de la mairie, modification des limites communales avec la commune de Brassac ont encore été au menu de cette visite.



La visite du préfet : Discours de madame le Maire Véronique Rumeau

« Notre commune est fière de vous accueillir Monsieur le préfet, Monsieur le secrétaire général et M.Laurain, directeur de la coordination interministérielle et de l'appui territorial. C'est un honneur pour nous.

Nous allons tâcher d'en faire un moment privilégié et convivial.

Je veux remercier Martine Froger, notre députée, Jean-Paul Ferre, président du SDE 09 et mon collègue au conseil départemental, Annie Bouby, 1^{re} vice-présidente de la communauté d'agglomération de Foix –Varilhes et maire de Verniolle, Mathieu Cruege, Directeur du PNR, Philippe Cruzil inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, dans le langage commun, notre percepteur, Madame Phelep, la Poste, Patrick Miquel, chef de district Foix Haute Ariège au CD 09, Sandra Rodière et Dominique Portet, SMDEA .

Pour les travaux de réhabilitation de l'école de Saint-Pierre-de-Dessus, merci à Madame Benazet, architecte, Vincent Valette et Vincent Bardou CBIT, l'APAVE, les entreprises Hartmann, SAMEC, Enduits Couserans, Rumeau et fils, Pereira, Art et Peinture, Bertrand Mickaël et ESGM.

Merci aussi à M. Hoche, Brigade Verte, Christian Mas, la Dépêche et aux représentants des associations que je remercie particulièrement pour leur dynamisme et leur investissement : les Cœurs Battants et sa chorale, BSL, l'ASB, le comité des fêtes, Terre de Sienne, la Boule Verte, l'ACCA, la Country et la Bibliothèque.

Une note particulière pour les élus et le personnel de la commune qui œuvrent avec détermination à la réalisation de tous les projets.

Le chantier de réhabilitation de l'école de St Pierre de Dessus en salle multi-activités et maison de la Barguillère a fait l'objet d'un marché à procédure adaptée (MAPA) compte tenu de son montant. Ont été retenues 8 entreprises Ariégeoises.

En ma qualité de maire il est important que je souligne le sérieux et la qualité du travail effectué. Une réunion est programmée chaque semaine pour la coordination et l'avancement des travaux. »



L'adressage de notre commune.

Qui n'a pas été confronté un jour à un problème d'adressage ? Aujourd'hui le constat est sans appel.

Accentué par un développement rapide et linéaire de l'urbanisation, force est de constater que les facteurs, livreurs, et nos amis sont parfois un peu perdus pour retrouver notre résidence ou notre boîte aux lettres (quand elle existe !). Certains lieux dits et chemins ont des noms identiques et les numéros se suivent parfois sans aucune logique. De plus, nombre de chemins privés sont le départ d'itinéraires aujourd'hui urbanisés mais interdits à la circulation, ce qui limite leur accès par les services publics même si certains d'entre eux outrepassent parfois cette règle !

Face à ce constat les erreurs de distribution de courriers ne sont pas exceptionnelles. Certes, bon nombre de communes sont aussi dans cette situation et notre sécurité pourrait être un jour affectée par cet état de fait. Les évolutions législatives rendent dorénavant les Maires responsables de la remise en ordre de l'architecture d'adressage de leur commune. Ce travail complexe sera confié à la Poste et à sa filiale Geoptis qui disposent de toute la technicité nécessaire. Le conseil municipal validera le nom des places, rues et chemins ouverts à la circulation et notifiera aux propriétaires concernés les adresses qui pourraient changer pour éviter les doublons. Pour clarifier la recherche des adresses certaines rues ou chemins devront donc être rebaptisés. La numérotation des habitations devra parfois être modifiée et il sera tenu compte des éventuelles constructions à venir au regard de notre futur plan d'urbanisme intercommunal.

L'enjeu est important mais nous ne sous-estimons pas les formalités administratives qui peuvent en résulter pour certains d'entre nous. C'est pourquoi ces modifications seront limitées chaque fois que possible à l'indispensable. Inévitablement celles-ci devront être prises en compte par les propriétaires concernés et matérialisées sur le terrain. De même une nouvelle signalétique identifiant le nom des places, rues et chemins dont la dénomination change, sera réalisée à l'initiative de la commune.

Enfin cette base d'adresse communale sera intégrée à une base d'adressage nationale et une communication spécifique sera alors organisée à destination de la Préfecture et de la Direction Départementale des finances publiques mais aussi de nos partenaires publics (SDIS / SMDEA / SDE).

Du côté de la Communauté d'Agglomération : le PLUI.

Depuis déjà plusieurs mois les réflexions se poursuivent pour faire émerger un plan d'urbanisme Intercommunal (PLUI) qui viendra se substituer à notre propre document d'urbanisme. Son approbation devrait intervenir fin 2025 au terme d'une démarche visant à réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles ! Une nouvelle cartographie des zones éligibles à la construction en résultera, plus restrictive et recentrée sur les zones déjà urbanisées afin de limiter les charges induites par la création et l'entretien de nouveaux réseaux.

A ce jour, ces enjeux de sobriété conduisent ainsi après un premier cadrage à situer à moins d'1.5 hectare l'enveloppe urbanisable consommateurs d'espaces naturels ou agricoles qui devrait être attribuée à notre commune pour les 10 ans à venir. Des choix de développement sont donc à la clé et les arbitrages parfois difficiles !

Notons toutefois que dans l'architecture générale la validation de notre commune comme Bourg Centre est une reconnaissance et un atout important pour Saint-Pierre de Rivière.

SMECTOM : Mes déchets, mon budget, ça va changer.

C'est le titre du dépliant que le SMECTOM a diffusé largement auprès des usagers. Si celui-ci ne vous est pas parvenu, vous pouvez vous le procurer à la mairie.

Vous y trouverez des informations essentielles pour comprendre le nouveau calcul de la taxe qui comportera une partie variable, dite incitative basée sur le nombre de levée du bac à ordures ménagère comptabilisé par le SMECTOM.

Dès janvier 2024, tous les vidages de bac à ordures ménagères sont pris en compte, ce qui permettra un calcul de la part variable de la taxe en mars 2025.

En septembre 2025, les propriétaires recevront leur feuille d'impôts avec le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Vie sociale

Le recensement de la population de Saint-Pierre-de-Rivière : tendances à la hausse !

Le recensement qui a eu lieu entre le 18 janvier et le 17 février, s'est bien déroulé dans notre commune. Grâce au dévouement de notre agent recenseur, qui a su suivre le protocole de l'enquête, aller au-devant des personnes en ayant besoin et insister auprès des personnes plus réticentes ou risquant de répondre trop tard. Grâce aussi à la très grande majorité des habitants qui ont bien collaboré et répondu rapidement à cette enquête essentielle.

Dans les petites communes, les évolutions observées entre les recensements qui ont lieu tous les 5 ans, sont indispensables pour le calcul des populations légales publiées chaque année.

Une fois la collecte terminée, un superviseur de l'INSEE a réceptionné le dossier d'enquête et celui-ci fait actuellement l'objet de vérifications statistiques à la Direction Régionale de Toulouse. Les chiffres précis ne sont donc pas encore connus, mais on peut espérer une légère évolution positive, les arrivées de nouveaux habitants et les naissances, compensent en effet les départs de la commune et les décès.

Un grand merci à tous les habitants qui ont permis la réussite de cette enquête indispensable et plus particulièrement à Marlène notre agent recenseur.

